



IVRY VOTE POUR LA PALESTINE A L'O.N.U !

Soirée débat au Robespierre – vendredi 25 novembre 20h00

Dans leur quête de reconnaissance internationale, les Palestiniens viennent de remporter une victoire historique : le lundi 31 octobre, la Palestine a été admise comme membre à part entière au sein de l'UNESCO où elle n'avait jusqu'alors que le statut d'observateur.

Malgré la campagne de Washington pour inciter les Palestiniens à retirer leur candidature et dissuader les États qui entendaient les soutenir, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), réunie à Paris, a voté à une confortable majorité en faveur de l'adhésion de la Palestine. Considérée comme un premier pas vers l'admission de leur État à l'ONU, cette décision permettra notamment aux Palestiniens d'adhérer à la Convention du Patrimoine mondial et de placer ainsi sous la protection de l'UNESCO certains sites historiques ou culturels aujourd'hui menacés ou annexés de fait par Israël. Sur les 173 pays qui ont pris part au vote, 107 ont voté pour dont la France in extremis; 52 se sont abstenus. Et 14 – dont les États-Unis, l'Allemagne, Israël, le Canada, la Suède et les Pays-Bas – ont voté contre.

Un acte unilatéral ?

Washington invoque pour justifier sa position qu'admettre la Palestine à l'ONU, serait un acte unilatéral qui mettrait en péril le processus de paix. Selon les États-Unis la naissance d'un État palestinien ne peut venir que de négociations avec Israël. Admettre la Palestine à l'UNESCO, précisait Barack Obama, serait « prématuré et contreproductif ». Curieux discours.



Les négociations directes israélo-palestiniennes, avec ou sans médiation américaine, ont été entamées en 1993, avec la signature des accords d'Oslo. Elles sont depuis longtemps dans l'impasse. Et depuis l'arrivée du gouvernement Netanyahu la colonisation s'étend rendant impossible tout dialogue. C'est précisément pour sortir de cette impasse et en finir avec le bilatéralisme stérile du processus de paix que les Palestiniens ont fait le choix de demander, le 23 septembre, leur adhésion aux Nations Unies et aux diverses agences et organisations de l'ONU. Auparavant, ils avaient précisé – et ils l'ont répété à de nombreuses reprises – qu'ils restaient prêts à prendre place à la table des négociations, à condition qu'Israël gèle complètement la colonisation et accepte les termes de références élémentaires d'un dialogue : la

naissance d'un État palestinien dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

D'autre part, l'accusation d' « unilatéralisme » adressée aux Palestiniens par les États-Unis, manque singulièrement de sérieux. Voire de décence. Surtout lorsqu'on se souvient que Washington accepte depuis des années, sans réagir, la stratégie unilatérale qu'est la colonisation continue des territoires palestiniens par Israël et la construction, elle aussi parfaitement unilatérale, d'un mur et d'une barrière de séparation à l'intérieur de la Cisjordanie. Sans parler des annexions forcées, réquisitions de terres, démolitions de maisons, expulsions, incursions militaires, arrestations, liquidations tout aussi unilatérales. Et tout aussi aisément acceptées par Washington. L'Onu est le lieu le plus multilatéral qui soit !

Un chantage inacceptable des États-Unis, le quart du budget de l'UNESCO disparaît.

Après s'être retiré entre 1984 et 2003 de l'UNESCO, accusée de corruption, tiers-mondisme et anti-américanisme, Washington suspend aujourd'hui ses versements pour punir l'organisation d'avoir accueilli les Palestiniens. La mesure est loin d'être symbolique. Avec une contribution de 70 millions de dollars, les États-Unis fournissaient 22% du budget annuel de l'UNESCO. Lorsqu'on ajoute à ce pourcentage les 3% versés jusque-là par Israël, et que l'État hébreu a décidé désormais de ne plus verser, c'est un quart du budget de l'UNESCO qui disparaît.

Priver une organisation comme l'UNESCO du quart de ses ressources simplement parce qu'elle a eu l'audace d'accueillir un peuple qui réclame depuis des décennies le respect de ses droits n'est pas une politique très facile à défendre.

L'Europe profondément divisée.

L'Europe, de son côté, se révèle, une fois encore, profondément divisée devant le dossier palestinien. Les votes des membres de l'Union se sont éparpillés entre le oui, le non et l'abstention. Difficile après cela de prétendre se présenter devant les dirigeants palestiniens comme la puissance de recours, capable de reprendre le flambeau de la négociation négligée par Washington. Israël, enfin, a condamné l'initiative palestinienne et la décision de l'UNESCO en précisant qu'il s'agit simplement d'un « geste symbolique » qui « entrave les pourparlers de paix israélo-palestiniens ». Les pourparlers en question étant à ce jour inexistant, le risque pris par les Palestiniens et ceux qui les ont soutenus est limité. Le dépit américain et l'irritation israélienne confirment simplement que, d'un côté comme de l'autre, on a toujours du mal à accepter que les Palestiniens aient choisi de sortir du huis clos bilatéral sous parrainage américain et de se tourner vers le forum des nations pour affirmer leur existence et faire valoir leurs droits.

Même si les Etats-Unis ont imposé leur veto au conseil de sécurité des nations unies, l'autorité palestinienne a décidé de porter la question devant l'assemblée générale de l'O.N.U. Le combat pour l'existence de l'Etat Palestinien continu.

Un million de signatures pour un État palestinien indépendant.



Chaque citoyen européen a le droit de participer à la prise de décisions politiques visant le renforcement démocratique et les droits de l'homme dans le monde, et aidant les peuples contre l'oppression et pour leur accès à une vie meilleure.

Les injustices subies par les Palestiniens sous occupation israélienne, y compris la politique de colonisation, la démolition de maisons, la confiscation des terres, le déplacement de population, l'oppression, le racisme et les violations des droits de l'Homme, sont totalement inacceptables.

En tant que citoyen européen, respectueux de la démocratie et des droits de l'Homme, je demande aux responsables politiques de mon pays et au Parlement de l'Union Européenne de reconnaître au plus tôt l'État palestinien indépendant et souverain dans ses frontières de 1967, avec pour capitale Jérusalem-Est et d'œuvrer au plus tôt à l'application du droit au retour des réfugiés palestiniens. En conséquence, j'invite le Parlement européen à promulguer au plus tôt, une loi pour la reconnaissance de l'État palestinien. Retirer car il n'existe pas de loi au niveau européen...

Nous vous invitons à participer à une soirée
VENDREDI 25 NOVEMBRE 20H00
Au Robespierre Salle N° 2
place de la république M° mairie d'Ivry

- Projection d'un extrait de l'émission un œil sur la planète « un Etat palestinien est-il encore possible ? »
- Débat « La Palestine a l'ONU : Une avancée pour la création de l'état palestinien, une chance pour la paix ».

avec

**Jean Claude Lefort président de L'Association France Palestine Solidarité
et un représentant de la Palestine en France.**

Je souhaite rejoindre le groupe local de France Palestine d'Ivry

Nom :

Prénom :

Tel :

Adresse :

E mail :

A retourner à France Palestine 1, rue Jean baptiste Clément 94200 Ivry-sur-Seine

Association France Palestine Solidarité – Groupe local d'Ivry-sur-Seine